

## REGLEMENT DE L'AUTO-ECOLE

La prise de rdv par téléphone est interdite. **Les cours de conduite durent 55 minutes**. Les leçons sont payables d'avance ou font l'objet d'une traite à payer en fin de mois. Les chèques sans provision font l'objet d'une majoration de 10% du montant. Une auto-école ne peut pas se permettre de gérer les contentieux.

Les cours se décommandent 48 heures ouvrables à l'avance (samedi dimanche non compris). En cas de maladie, un certificat médical devra être déposé pour obtenir une remise de 50% du cours. Les certificats de complaisance sont à éviter pour limiter les risques d'augmentation de prix. La leçon commence et se termine à l'auto-école. Les récupérations au domicile sont par principe, comptées dans la leçon, même si dans les faits, le moniteur cherche à éviter les attentes, en essayant de terminer la leçon précédente devant le domicile de l'élève. Cette possibilité est quelquefois impossible, en particulier lors des premières leçons. Vous avez la responsabilité de récupérer votre carnet d'apprentissage, au début de chaque leçon.

La convocation écrite et contresignée à l'examen final est donnée une semaine avant celui-ci, si l'élève est en règle au niveau de ses paiements. L'absence à l'examen ne supporte aucune excuse auprès de l'auto-école. C'est en particulier l'absence excusée par l'administration pour non présentation de pièce d'identité. Il est rappelé que les élèves déjà titulaires d'un permis de conduire, doivent impérativement le présenter à tous les examens : on ne peut pas être sous le coup d'une suspension lors d'un passage d'examen. Vous devez avoir 18 ans révolus le jour de l'examen dans le cadre du permis traditionnel ou 17 ans 1/2 dans le cadre de l'AAC (+ 1 an d'AAC obligatoire). Les chaussures fermées sont obligatoires en examen.

Vous aurez aussi l'obligation de suivre des rendez-vous de manœuvres « seul au volant » et les conduites commentées moniteur. Ces ateliers sont des cours collectifs qui permettent de favoriser votre capacité à manœuvrer et à prendre conscience des obligations de l'examen. Ces plus sont à l'origine du niveau de formation plus performant de votre auto-école.

Les places d'examen sont comptées au plus juste. Il est donc important pour vous, comme pour l'auto-école de mettre toutes les chances de réussite et limiter au maximum le risque d'insuccès. En cas d'échec votre attente est actuellement au minimum d'un mois sauf présentation dite commerciale (présentation effectuée pour des raisons autre qu'un niveau d'examen). Ce délai est lié directement à la répartition des places par la préfecture. Le calcul des places prend en compte le nombre de formateurs dans l'entreprise. Ce sont les réussites en première présentation qui donnent une marge pour les représentations. En cas de deux échecs consécutifs une réunion personnalisée est obligatoire avec le formateur conseil sur rendez-vous. En effet l'administration ne nous donne pas de place pour une troisième présentation. Il est donc important d'enclencher un processus de travail qui brise la spirale de vos échecs.

Si vous devez quitter le département il vous sera demandé de nous fournir une photocopie de votre billet d'avion pour enclencher une présentation plus rapide. Il est précisé qu'en cas d'échec il est très difficile voire impossible de pouvoir s'inscrire dans une auto-école en métropole où les délais de représentation peuvent atteindre 6 mois (région parisienne).

En cas de contentieux, l'entreprise cherchera par la négociation une solution qui convienne aux parties en présence. *Toutefois l'exclusion pourra être décidée dans les situations extrêmes : elle est notifiée et contresignée au besoin par courrier recommandé. Il y a par principe juridique un droit d'appel à présenter sous forme écrite. Nous rappelons que le dossier administratif (Cerfa 02) reste la propriété de l'élève et peut être rendu sur simple demande écrite sans frais complémentaire.*

**La formation au permis de conduire peut devenir chère** si on ne respecte pas des règles de bon sens dans sa manière de préparer cet examen : avoir des cours réguliers, travailler en dehors de la voiture école en utilisant toutes les ressources à sa disposition, faire passer son apprentissage dans ses priorités.

**C'est votre permis et ce sera votre réussite** : on ne peut rien faire sans votre motivation à donner le meilleur de vous mêmes : veuillez faire le plus rapidement le tacot-tacle « diminuer le coût de ma formation ».